



ville de
Séméac

RETROUVEZ CE BULLETIN SUR LE SITE www.semeac.fr



**La sécurité,
notre priorité**

LES TROPHEES SPORTIFS

<< Michel NOYES >>

Comme tous les ans, la commission sports et sa Présidente Françoise Armand ont organisé la remise des trophées sportifs Michel Noyes. Tous les sportifs désignés ont reçu une récompense et tous ont apprécié ce moment de rencontre et de convivialité.



EPSTN SEMEAC



SO GYM VOLONTAIRE



JOSÉ AFONSO, médaillé au championnat du monde d'athlétisme des Sapeurs-Pompiers



SO PETANQUE



SO RUGBY ET ECOLE DE RUGBY BALS



SEMEAC EVASION CYCLISME RANDO



SO ATHLETISME



SO BASKET



SO FOOT BALL



SO TENNIS



SO TIR A L'ARC



SO YOGA TAI CHI



MAIRIE
1, Place Aristide Briand 65600 Séméac
Tél. 05 62 38 91 00
Courriel : mairie@semeac.fr
HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
En juillet et août, fermeture à 17h30 tous les jours.

www.semeac.fr

éditorial



Mes chers concitoyens,

Ce bulletin présente les mesures prises par la municipalité face aux préoccupations concernant la sécurité dans notre commune.

Sécurité au niveau de la circulation, notamment dans la rue du docteur Gauté (photo de couverture) dont les usagers n'ont plus la priorité et sont contraints de céder le passage aux personnes circulant sur les voies secondaires que sont les rues Cuisinier, Douyau et La Patelière. La municipalité a choisi ce plan de circulation, afin de sécuriser cette portion de voirie communale et de garantir la sécurité des riverains.

Certains oublient que la vitesse en ville est limitée. Ne pas respecter les limitations, au-delà du délit que cela représente, peut mettre en danger la vie d'autrui. Ce problème de vitesse excessive se retrouve dans de nombreux secteurs de notre cité et des dépenses conséquentes vont devoir être engagées pour protéger nos concitoyens dans les zones sensibles. A titre d'exemple, la sécurisation de l'entrée Est de Séméac sur la rue de la République (chaussée et trottoirs) coûtera 280 000 euros aux contribuables. L'allée de La Barthe sera entièrement rénovée et des trottoirs ajoutés jusqu'au pont de l'Alaric afin que les marcheurs de plus en plus nombreux à Séméac puissent cheminer en toute quiétude.

Dans le registre routier encore, le stationnement est difficile dans certaines zones comme le Bout-du-Pont ou le centre ville. A ce jour la mise en place des arrêts-minute est bénéfique, ils sont respectés par les automobilistes et seront étendus à la demande des commerçants. Pour les contrevenants qui stationnent de manière abusive et bloquent la circulation et les trottoirs, la commune va doter la policière municipale d'un appareil à verbaliser électronique. Les contraventions arriveront directement du centre de traitement automatisé.

Sécurité et protection incendie restent une priorité pour la collectivité : aux bornes déjà installées ces dernières années grâce à l'aide du syndicat Adour-Côteaux, vient s'ajouter la mise en place d'une réserve d'eau pour l'aménagement de la défense incendie du quartier des Bois-ouvrés.

De même, la prévention se modernise au niveau du groupe scolaire qui sera doté d'une nouvelle alarme incendie.

Sécurité de nos enfants également, par la pose de barrières le long des trottoirs devant l'ALSH (centre de loisirs). Seul sera autorisé l'accès des véhicules de secours sur cet espace très fréquenté par nos jeunes Séméacais.

Un certain nombre de nos concitoyens ont été victimes de cambriolages ces derniers mois. Malgré les patrouilles quotidiennes de la police nationale (jusqu'à sept par jour) ce type de délinquance n'a pu être éradiqué, il s'agit de bandes très organisées et très discrètes qui s'intéressent surtout à l'or. La plaquette réalisée, sur les conseils des services de la police nationale, vous apportera des conseils pratiques pour vous prémunir de ce fléau.

Ce bulletin vous présente le travail actuel de l'équipe municipale. Les élus auxquels vous avez donné mandat, examinent toutes les solutions et se déterminent en fonction de l'intérêt général.

J'espère que les informations données dans ces pages répondront à vos attentes.

Votre maire,
Geneviève Isson

sommaire

Finances.....	p 2-3
Etat civil.....	p 4
Travaux.....	p 5-6
Sécurité.....	p 7
Urbanisme.....	p 8
Environnement.....	p 9
Les commerçants du centre.....	p 10-11
Scolaire et péri scolaire.....	p 12-13
Jeunesse.....	p 14
Enfance.....	p 15
Sport.....	p 16
Social.....	p 17
Culture.....	p 18-19
Expression des groupes politiques.....	p 20
Patrimoine et nature.....	p 21
Programme du Centre Albert Camus.....	p 22

Bulletin municipal réalisé par la Commission Communication | Ce bulletin a coûté 1,60 euros par foyer

| Coordination : Marie-Aline Lanusse | Photos : Marie-Aline Lanusse - Geneviève Isson - Jean-Pierre Duluc - les Associations - Pauline Marie

| Conception et impression : Conseil Imprime à Tarbes, entreprise Imprim'Vert®, certifiée PEFC |



Budget primitif 2013

Compte administratif 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Atténuation de charges	47 567,96
Produits des services	284 865,61
Impôts et taxes	3 355 626,36
Dotations et participations	780 166,76
Autres produits	18 718,9
Produits exceptionnels	480,5
Résultat antérieur	331 123,87
TOTAL	4 818 549,96

DEPENSES	
Charges à caractère général	840 641,62
Charges de personnel	1 789 655,64
Charges de gestion courante	795 100,55
Charges financières	123 000
Amortissements	119 365,16
TOTAL	3 667 762,97

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Subventions	892 978,48
Emprunts	1 350 000
Dotations et fonds de compensation de la TVA	228 811,1
Excédent de fonctionnement capitalisé	824 778,33
Amortissements	119 365,16
TOTAL	3 415 933,07

DEPENSES	
Dépenses d'équipement	3 259 384,63
Remboursement du capital	253 329,46
TOTAL	3 512 714,09

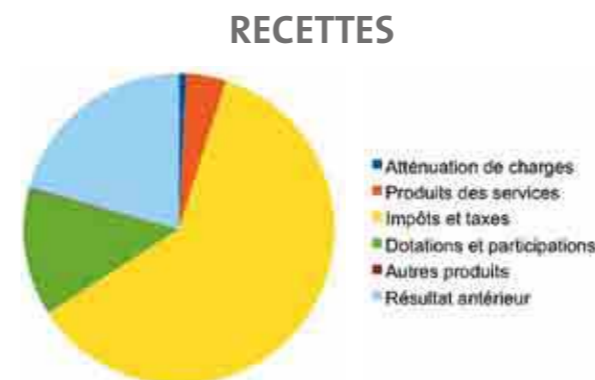
Le compte administratif 2012 fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé d'un montant de 1 150 787,59 euros et un excédent d'investissement reporté de 588 040 euros. La situation de la commune en 2012 est saine.

Budget 2013
Pas d'augmentation d'impôts.
Pas d'emprunts.

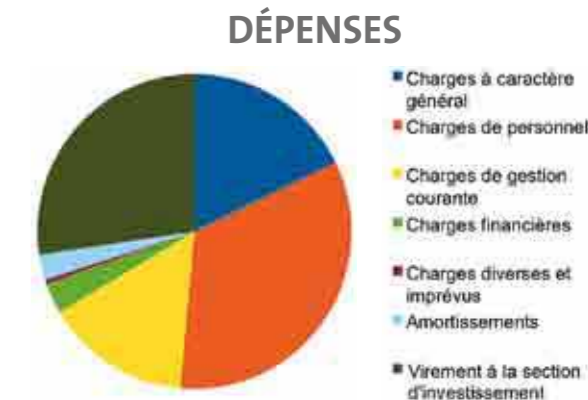
Le budget prévisionnel 2013 de fonctionnement 2013 est marqué par une stabilisation des dépenses de fonctionnement, hors charges financières, ce qui permet de ne pas accroître la pression fiscale et par un virement important à la section d'investissement, qui permettra à celle-ci de s'équilibrer sans emprunt.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Atténuation de charges	45 000
Produits des services	222 000
Impôts et taxes	3 312 022
Dotations et participations	715 500
Autres produits	10 000
Résultat antérieur	1 126 228
TOTAL	5 430 750



DEPENSES	
Charges à caractère général	966 300
Charges de personnel	1 828 500
Charges de gestion courante	814 100
Charges financières	170 000
Charges diverses et imprévues	25 351
Amortissements	140 000
Virement à la section d'investissement	1 486 499
TOTAL	5 430 750



SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Subventions	221 251
Emprunt	0
Dotations et fonds de compensation de la TVA	181 326
Excédent de fonctionnement capitalisé	24 560
Amortissements	140 000
Virement à la section de fonctionnement	1 486 499
Excédent reporté	588 041
TOTAL	2 641 677

DEPENSES	
Dépenses d'équipement	2 353 677
Remboursement du capital	288 000
TOTAL	2 641 677

Les attributions de subventions aux associations feront l'objet de décisions ultérieures au vote du budget. Les principaux investissements pour 2013 sont la poursuite de la construction de la salle multisports et l'aménagement de ses abords, deux programmes d'aménagements de chaussées et de trottoirs (sécurisation de l'entrée de ville rue de la République, aménagement de l'allée de Labarthe) et divers travaux sur les bâtiments publics, notamment une mise en accessibilité des équipements sportifs. De nombreux projets concernent l'environnement et le développement durable : aménagement du bois de Labarthe, enfouissement des containers à verre du SYMAT et économie d'énergie sur l'éclairage public.

Naissances

- » ALBRIEUX WANG Zohar
- » ALCARAS PAGHENT Aaron
- » ALEXANDRE BERTRAND Léo
- » ARCAS Lylou
- » BERNADET Jonah
- » BOIRON ZELI Timothé
- » BOMPARD Lyana
- » BOMPARD Logan
- » CHAMBON Jules
- » CORDERO Nessa
- » COURREGES Louis
- » DA SILVA TOSTAO Emma
- » DOMART Martin
- » EPAILLARD Gaspard
- » GAUSSERES Aliénor
- » GAUSSERES Victoire
- » GAUTIER Melyan
- » GIMENES Lucie
- » GODINHO DO SANTO Enzo
- » GOMEZ Mathilde
- » GRANGE-COSSOU Noa
- » GRIMAL Maël
- » HALLOUZ Hédi
- » HEINTZ Matis
- » HOFFMANN Angel
- » JIMENEZ Kislone
- » KLEIN Cyloué
- » KUNSCIK Anastasia
- » LEQUEUVRE Kelan
- » MALLORGA Maya
- » MANUGUET Fanny
- » MATHIEU Théo
- » NABOR Noémie
- » PENON Mélody
- » PESSEGUE COURREGES Noah
- » POUBILE Raylé
- » SOMEN Léon
- » TUCAT Léa
- » VOVELLE Nathanaelle
- » YEE CHONG TCHI Angel
- » ZIRCHER BERGER Louis

Mariages

- » MOUTAOUAKKIL Fouzia et PINTO Quintino
- » BAILLY Claudine et FEUGUERAY Jean Pierre
- » CONSTANCE Marion et BOUSQUIE Fabien
- » BOURCEAU Caroline et COATANEA Yannick
- » BRUNET Angelique et VALENTIN Mickael
- » LAMON Martine et LETIENNE Lyonel
- » TISSIER Marie et FLAMENT Pierre-Alain
- » ADER Catherine et LAGARDE Philippe
- » LARCADE Marie-Christine et NOBOU Benedict
- » HUILLET Jacqueline et HARDOIN Grégory
- » PRAT Sandrine et MOCQUE Yann
- » MILITON Céline et PIQUE Grégory
- » PALISSE Nadine et FERLET Max
- » PEERE Danièle et LINXE Patrick
- » MICHAUD Stéphanie et LOUIS-ARCENE Dominique
- » MAURETTE Nathalie et ESPEJO Christophe
- » COSTALLAT Geneviève et RIOLAND Didier

Décès

- » ALBRIEUX Charles
- » ALLUE Monique née MARTY
- » ARNAL François
- » ARRIEUDEBAT Louis
- » BAGET Lucien
- » BEROT Josette née CAZERES
- » BIGNES Jean
- » BIGNES Lucienne née VERZELETTI
- » BORIE Georges
- » BUONET Maurice
- » CABANNE Jeanne née LE POITEVIN
- » CAUSSADE Monique née GUBINELLI
- » CAYREFOURC Hélène
- » CAZAUX Eugénie née COURREGES-LACOSTE
- » CERVANTES FERNANDEZ Catalina née SALAS PEREZ
- » CONSTANT Lucie née SAUBUSSE
- » CRANCEE Roland
- » CROLET Emma née DICK
- » DARTIGUES Claude
- » DAZAYOUS Laure née BUZENS
- » DUPUY Marie née BRETZ
- » FAUCHE Jean Marc
- » FAUCHER Malvina née CARNIATO
- » FOSSERIE Gérard
- » GACHIE Henriette née GALOUBE
- » GARCIA Edith née GASQUET
- » GILLET Jacqueline née WAGNER
- » KOEHL Henriette née ALMERAS
- » LABURTHE Joël
- » LALUEZA Raymond
- » LESENNE Georgette née GOSSELIN
- » LINX Eliane née FORESTIER
- » LLADOS Denis
- » LLADOS Louis
- » MARQUOT Jean Paul
- » METEYER Claude
- » MONTBLANC Jeanne née TORRES
- » MUR André
- » MUR Jean
- » NICOLET Marcelle née DIEBOLD
- » PASSARIEUX Emile
- » PORTEPAN Julien
- » ROSE Christiane
- » SCHTUZ Louise
- » SEAS Raymond
- » SEGHIRI Lucienne née DELHUMEAU
- » SENAC Pierre
- » SOURIGUERIE LAPUYADE Denise née BIRON
- » TUJAGUE Fernand
- » VALLEE Jean Louis
- » VILLACAMPA Jean Claude
- » WARMOSKERKEN Raphaël



Colette et Jack SIMON : Arrivés à Séméac, pour leur retraite, ce couple de parisien s'est investi tout de suite auprès de notre section natation. Bénévoles actifs, ils ont été adoptés et reconnus dans le monde sportif. En 1999, Jack prend le relais de Raymond Moreau à la tête du Séméac Olympique, et s'investit dans ce rôle pendant plusieurs années. Chargé de l'animation et de l'informatique à CLAIR AUTOMNE, il y apportera beaucoup de modernité. La maladie invalidante de Madame SIMON les amène à se rapprocher de leur famille, et c'est le départ de Séméac. Très unis et inséparables, il le resteront jusqu'au bout. Ils sont décédés ce début d'année à quelques jours de différence.



Camille ALEM n'était pas natif de Séméac puisqu'il a vu le jour dans le Gers, mais il est devenu depuis son arrivée dans notre ville une de ces personnes qui marquent par leur attachement aux valeurs républicaines et leur dévouement à la collectivité. Il a su mener de pair une carrière dans la banque, une vie familiale heureuse et équilibrée, un engagement politique, municipal et associatif. Elu municipal depuis 1972 dans les municipalités Noguès, il est devenu maire-adjoint en 1983. Il a ainsi pu se charger du personnel communal auprès de Guy Dufaure. Très impliqué dans les associations, il a participé à la création de Clair Automne en 1977 avec la famille Vinualès et il a occupé le poste de trésorier du Séméac Olympique pendant de très nombreuses années. Il était aussi membre du Comité des Fêtes. Après une vie bien remplie, Camille s'est éteint entouré de l'affection attentive des siens. Camille Alem laissera à tous le souvenir d'un homme qui a su apporter sa pierre à la construction de la ville où il avait choisi de vivre en transmettant les valeurs de la République. Son fils Jean-Pierre est aujourd'hui adjoint au maire en charge des travaux.

Le futur espace cinéraire au cimetière des Pradettes

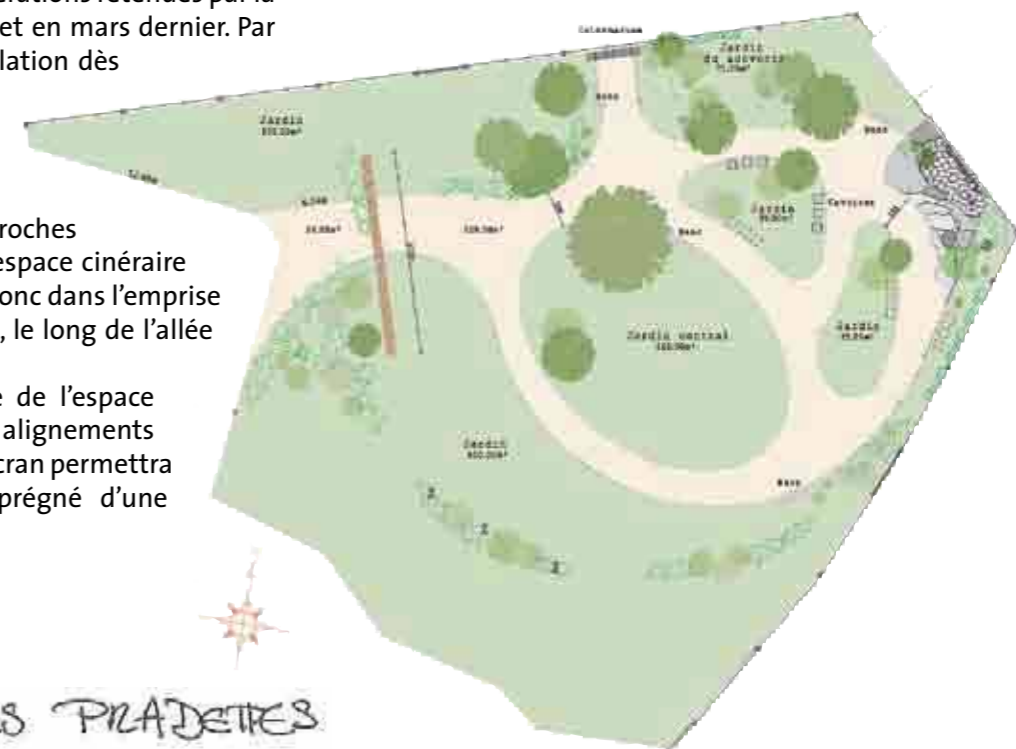
Nous sommes de plus en plus nombreux à préférer l'incinération à l'inhumation et les communes se doivent de répondre à cette demande de leurs administrés.

Séméac avait choisi d'intégrer un espace cinéraire dans l'agrandissement du cimetière des Pradettes. Or, cette extension ne fait pas partie des opérations retenues par la municipalité lors du vote du budget en mars dernier. Par conséquent, afin d'obéir à la législation dès 2013, il a été décidé de modifier le projet et de réaliser dans l'emprise actuelle du cimetière un lieu où les séméacais pourront déposer les cendres de leurs proches décédés avant la fin de l'année. L'espace cinéraire promis à la population se situera donc dans l'emprise actuelle du cimetière, au Nord-Est, le long de l'allée des Pradettes.

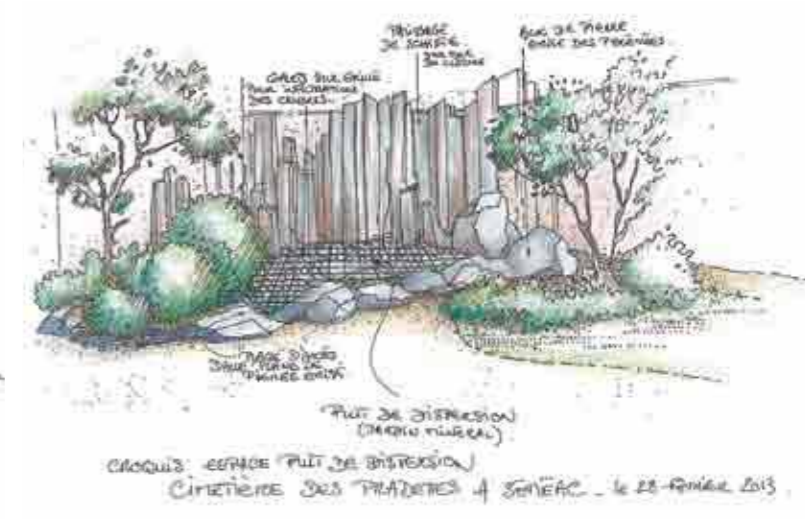
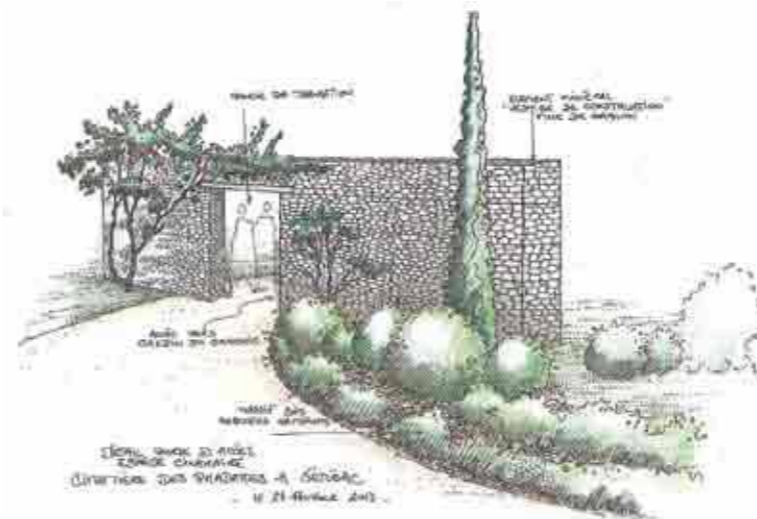
Une « porte » marquera l'entrée de l'espace cinéraire et isolera ce dernier des alignements de tombes et de caveaux. Ce mur écran permettra de créer un lieu particulier imprégné d'une

atmosphère de recueillement. Le long d'un cheminement ombragé aux formes courbes seront implantés les columbariums, les cavurnes, le jardin du souvenir et l'espace de dispersion des cendres.

Voici ci-après les esquisses réalisées par Bernard Malé, l'architecte concepteur de ce projet.



CIMETIERE DES PRADETTES



Sécurité et accessibilité

1 Rue Lafon, devant le Centre de Loisirs :

- Mise en place de barrières pour sécuriser la sortie des enfants.

2 Rue Edouard Dallas :

- Rénovation des trottoirs, accentuation de la signalisation horizontale.

3 Rue du Docteur Gauté :

- Rénovation des trottoirs, création de passages bateau, création de pentes d'accessibilité dans les carrefours.
- Création d'une nouvelle signalisation horizontale pour modifier le régime de priorité dans le but de réduire la vitesse.

4 Rue Douyou :

- Rénovation de la partie sud et création d'un parking.

5 Place Beaulieu :

- Création d'un parking pour faciliter le stationnement des véhicules des riverains.



Comment protéger votre domicile

Halte aux cambriolages ! La prévention c'est l'affaire de tous

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique (judas), d'un entrebâilleur. Veillez à ce que les équipements installés soient adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique, protection électronique). N'inscrivez pas vos noms ou votre adresse sur vos trousseaux de clefs. Ne laissez pas vos clefs sous le paillason, dans un pot de fleurs, dans la boîte aux lettres, confiez les plutôt à une personne de confiance.

En cas de perte de vos clefs, changez immédiatement votre serrure. Fermez votre domicile même si vous ne vous absentez que quelques minutes et conservez la porte fermée à clefs lorsque vous êtes chez vous. Veillez à la fermeture complète des baies vitrées (lieu d'entrée le plus courant actuellement).

Participez à votre propre sécurité

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle ou des outils (tournevis). Placez en lieu sûr vos bijoux et objets de valeur, en les tenant également éloignés des accès. Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous. Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches et les dédommagements en cas de vol. Notez les références et numéro de série des matériels susceptibles d'intéresser les cambrioleurs (télévision, informatique).

Que faire en cas de vol

Faites le 17 pour informer les services de police. Si les cambrioleurs sont encore sur place ne prenez aucun risque et privilégiez le recueil d'éléments d'identification (signalement précis, direction de fuite, véhicule utilisé, immatriculation...).

Préservez les traces et indices

Protégez les traces ou indices jusqu'à l'arrivée de la police. Interdisez l'accès à toute autre personne, sauf en cas d'absolue nécessité. Ne touchez pas aux objets pouvant être abandonnés par le ou les auteurs.

Soyez un voisin vigilant

Signalez au Commissariat de Police en composant le 17 tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage. N'attendez pas pour le faire, car trop souvent la police est informée lorsque les délinquants ont déjà quitté les lieux...

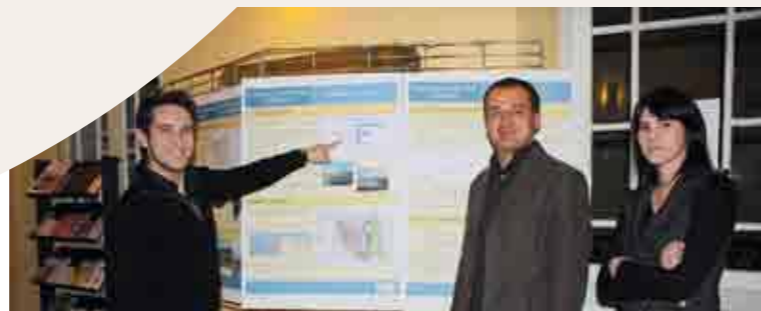
Où et comment déposer plainte

Déposez plainte auprès du Commissariat de Tarbes au 21 rue Georges Clémenceau. Toutefois si vous avez sollicité le déplacement des policiers à votre domicile pour effectuer les constatations et qu'il n'y a pas ou plus d'urgence vous pouvez désormais effectuer une pré-plainte en ligne sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr, et bénéficier d'un rendez-vous.

Le numéro d'appel : Faites le 17

Cette ligne téléphonique vous renvoie automatiquement vers le service de police ou de gendarmerie compétent selon le lieu d'où vous appelez. Cette ligne est réservée aux urgences et les appels sont enregistrés.





Point d'étape sur l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme

ELABORATION DU DIAGNOSTIC ET DU PADD* (réalisé)

ELABORATION DU DOSSIER DE PLU (en cours)

Il s'agit notamment de l'élaboration :

- du document graphique qui délimite les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N),
- du règlement qui définit les différentes règles pour chaque zone (exemple : la règle relative à l'implantation des constructions)
- des Orientations d'aménagement et de programmation dans certains quartiers

BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET PAR DELIBERATION(S)

CONSULTATION DES PPA* (1er trimestre 2014)

Délai réglementaire de réponse des PPA : 3 mois à compter de la réception du dossier

ORGANISATION ET TENUE DE L'ENQUETE PUBLIQUE (2ème trimestre 2014)

Délais réglementaires :

- entre la saisine du Tribunal Administratif et le premier jour d'enquête : minimum 1 mois
- enquête publique : 1 mois
- rapport et conclusions du commissaire enquêteur : 1 mois

APPROBATION PLU : 1 mois (juin/juillet 2014)

Délibération du CM qui approuve le PLU - Transmission préfecture

Contre le «contournement Est»

Le conseil municipal de Séméac décide de faire un recours contre le SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Tarbes-Ossun-Lourdes est porté par un Syndicat mixte. Il a été approuvé par le Comité syndical le 19 décembre 2012 malgré le vote contre des délégués de la commune.

Ce SCOT va s'imposer au Plan Local d'Urbanisme de la commune et contraindre fortement le territoire communal et le devenir de la commune en classant en zone N (zone naturelle) tous « les terrains situés à l'Est des limites compactes actuelles de l'urbanisation ainsi que ceux situés à l'Est de l'Alaric, sans possibilité de construction nouvelle. »

La commission d'enquête avait formulé de nombreuses réserves sur ce projet et l'enquête publique avait montré la forte hostilité de la population.

Il n'est pas besoin de rappeler que le contournement Est est une mauvaise réponse à long terme à un vrai problème de court terme : celui de la traversée de l'agglomération et de

la commune par des flux de véhicules et de poids lourds sur l'axe N21, Avenue F. Mitterrand et en direction de l'échangeur autoroutier.

L'ouverture de la rocade nord-ouest devrait largement diminuer ces nuisances et déporter le trafic. Et bien d'autres études seront nécessaires avant toute identification d'un projet routier.

Le conseil municipal s'était déjà prononcé par délibération contre le projet de SCOT. En cohérence avec la délibération antérieure, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour procéder à un recours administratif auprès de Monsieur le Préfet et un recours contentieux auprès du Tribunal administratif, ainsi qu'à un référé suspension contre l'adoption du SCOT.

L'enjeu est la préservation des intérêts de la commune, des séméacais et des générations futures.

Un avocat spécialisé sera chargé d'instruire le dossier.



Nos doyennes ont toujours la main verte.



Remise des prix des maisons fleuries

La commission Environnement avait invité soixante treize lauréats, pour cette remise des prix des maisons fleuries.

Bernard DUCOR, son président a fait part de sa grande satisfaction devant le fleurissement qui embellit le cadre de vie de notre commune. Tous les lauréats ont été récompensés avec une belle plante.

- Premières ex aequo : Mesdames LABROUCHE et CHEVRAY
- 3^{ème} prix spécial potager : Monsieur ABBADIE Marcelin
- 4^{ème} et 5^{ème} prix : Mr et Mme LAVIT Yves et Mr et Mme PERE Bernard

Une ville propre

Une voie publique, une place, un jardin, c'est tout de même plus sympathique lorsqu'on n'est pas obligé de regarder devant soi pour éviter les crottes de chiens. Pour mettre fin à ce problème, vous trouverez sur certains sites (parc des sports, place du Bout-du-pont) des distributeurs de poches pour ramasser les crottes que laissent vos amis les chiens pendant leur promenade. Des poubelles sont également prévues à cet effet. Utilisé à bon escient, ce système devrait être un atout important pour améliorer notre cadre de vie.



A l'heure pour la tonte !

Les travaux de jardinage et bricolage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon thermiques, les tronçonneuses, les perceuses... ne peuvent être effectués que pendant certaines plages autorisées. **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.** Les végétaux doivent être évacués vers la déchèterie, il est interdit de les brûler.



La semence de «prairie fleurie» nous offre cette année encore, un bouquet de couleurs pour le plaisir des yeux.

les commerçants du centre



Les portes de tous ces magasins s'ouvrent sur le sourire des commerçants du centre ville. Les Séméacais apprécient les compétences et les valeurs de leurs produits, et chacun est invité à découvrir les nouveaux arrivants prometteurs, qui sont venus dynamiser le cœur de la ville. On peut y aller à pied, en vélo, en voiture... Réservez leur vos achats dans ces lieux de rencontre où vous pourrez apprécier le charme et la richesse de leur engagement pour une meilleure qualité de vie.

1 Le Pressing
21 rue de la République - Ouvert du mar. au vend. 8h30-12h15 et 14h-19h15, le sam. 9h-12h
Depuis le début de l'année, c'est Céline Devos, qui vous accueille pour le nettoyage de vos vêtements, vous pourrez apprécier sa technicité et la qualité de son travail.

2 La Vinoteka
24 rue de la République - Tél. 06 82 87 40 36 - Ouvert du mardi au samedi de 18h à 23h
Nelly Ducamp et Frédéric Chartier sont là depuis quelques mois. Chez eux, vous découvrirez un endroit très agréable où le vin est le maître des lieux. Cave, épicerie fine, dégustations, cours, ateliers, achats groupés. La dégustation peut être accompagnée de tartines de charcuteries et autres tapas. Sur commande, vous pourrez déguster un repas de qualité.

3 Floryse coiffure
34 rue de la République - Tél. 05 62 37 91 08 - Ouvert mar. 9h-12h et 14h-18h, merc. 9h-12h et 14h-19h, jeu. 9h15-12h et 14h-18h, vend. 9h-19h, sam. 8h30-17h45
Pour Floryse Duchain, en bonne séméacaise, avoir son salon ici était évident même si la vie fait qu'elle exerce aussi son métier à Pouyastruc. Muriel et Corinne toujours attentives à vos désirs, vous accueillent dans le nouveau salon. Pratique ! Un parking et une accessibilité pour tous.

4 La Pharmacie Langinier
29 rue de la République - Tél. 05 62 37 15 53 - Ouvert du lun. au sam. de 9h-12h30 et 14h-19h30
Francine et Philippe Langinier sont nos pharmaciens depuis quelques années. Outre la pharmacie et la parapharmacie, ils proposent la location de tout le matériel médical, avec livraison et installation à domicile.

5 L'institut de beauté Peau d'Ange
31 rue de la République - Tél. 05 62 36 68 87
Véronique Fourcade bichonne ses clientes en institut ou à domicile. Un petit coup de fil, elle s'adapte à votre souhait de rendez-vous.

6 La Boucherie Larré
50 rue de la République - Tél. 05 62 37 15 17
Alain et Michèle Larré représentent la troisième génération de la boucherie Larré. Une maison créée en 1932. La qualité de la viande n'est plus à vanter et a obtenu plusieurs prix d'excellence. Quelques plats cuisinés viennent s'y ajouter et la convivialité est toujours présente.

7 Pizz Atomic
39 rue de la République - Tél. 05 62 36 49 60 - Ouvert à midi, du merc. au dim. de 11h30-13h30. Le soir du mar. au jeu. de 18h à 22h, vend. au dim. de 17h30 à 22h30.
En poussant la porte, après avoir apprécié l'excellente odeur qui règne dans les lieux, vous découvrirez le plus beau pizzaiolo du coin, David Dumotier. Ses pizzas sont excellentes et son sourire inoubliable.

8 Le Bistrot des Sports
39 rue de la République - Tél. 05 62 36 35 66 (fermé le mercredi)
Il vient juste d'être baptisé par le nouveau patron, Pascal Guides. Séméacais depuis longtemps, il a décidé d'arrêter les voyages et de se poser là, à quelques encablures de la maison. Outre les rencontres autour d'un verre ou d'un café pour trouver le tiercé gagnant, il vous propose la presse et la papeterie...

9 La maison du Tourteau
7 Rue Jules Ferry - Tél. 07 70 70 69 32
Régine et Jean-François Poux sont revenus au pays il y a quelques années. Régine décide alors de perpétuer la fabrication des tourtes et tourteaux, avec la recette traditionnelle de Séméac, détenue par sa maman Marie-Thérèse Warmoskerken. Depuis l'ouverture du magasin et du fournil, il y a un an, le pain remplit les corbeilles et diverses pâtisseries garnissent les vitrines. Florian, leur gendre, est apprenti. La continuité semble assurée.

10 Fleurs et funérarium
41 rue de la République - Tél. 06 73 87 68 28 et 06 62 10 28 84 (permanence tél. 24h/24 et 7j/7). Du mar. au sam. de 9h15-12h15 et 15h15-19h15. Dim. et jours fériés de 9h15 à 12h15.
Maggy et Franck Sarramea sont à votre écoute. Des fleurs pour toutes les occasions, plantes en pot pour intérieur et extérieur, fleurs coupées, bouquets, gerbes, et le funéraire évidemment, avec l'ouverture il y a quelques mois d'un funérarium. Ils se mettent à la disposition des familles, tôt le matin jusqu'à tard le soir.

11 Bureau de tabac
45 rue de la République - Tél. 05 62 36 99 23 - Du mar. au sam. de 7h30 à 12h et 16h à 19h
Serge Vega et son épouse vous proposent le tabac, les journaux locaux et tous les produits de la Française des jeux.

12 Boulangerie Dupont
45 Rue de la République - Tél. 05 62 38 36 94 - Ouvert du lun au sam. de 6h30-13h et 16h-20h. Dim. de 6h30-13h. Fermé le mercredi.
Anita et Frédéric Dupont sont là depuis quelques années et rapidement adoptés pour leur gentillesse et leur disponibilité. Ils vous proposent des pains de toutes sortes, de la viennoiserie, des quiches, des pizzas, des sandwiches, et autres... pour ravir les

estomacs. Le rayon pâtisserie est aussi très varié, sans oublier la tradition, tourtes et gâteaux à la broche.

13 Atelier Philippe
45b Rue de la République - Tél. 06 80 22 96 53
Vente et réparation télé, électroménager, radio, informatique, antennes et paraboles. Il faut penser à téléphoner avant d'y aller, ils sont souvent en déplacement.

14 Café bar Le txiki
47 Rue de la République - Tél. 06 84 88 13 49 - Fermé le lundi
Sofia Masmouli et Ted sont là depuis moins d'un an et déjà l'endroit est très fréquenté. Sofia derrière son bar accueille les clients, Ted lui exerce son activité de tatoueur à l'étage. Tatoueur de renom, il crée lui-même ses dessins avec talent.

15 Restaurant L'Escargolier
78 Rue de la République - Tél. 05 62 37 15 21
Christophe et Hervé Ardanou représentent la jeunesse et l'avenir du restaurant, bien connu pour sa cuisine familiale. Ouvert tous les jours à midi, un bon repas pour un bon prix, tout le monde y trouve son compte, les fidèles et les clients de passage. Le bar vous propose quelques apéritifs avant de passer à table.

16 La Rôtisserie de Florian
Place de la Mairie - Tél. 06 12 82 14 49
Depuis le début de l'année, le dimanche matin, Florian Biard installe son camion rôtisserie sur la place. Il propose : poulets rôtis, jambonneaux et pommes de terre. Le repas du dimanche tout prêt ! Il est recommandé de réserver.

Geneviève ISSON et son adjoint aux écoles Erick BARROUQUERE-THEIL travaillent sur ce dossier



La refonte de l'école publique

Une nécessaire refondation de l'école de la République est en chantier. La première étape en sera l'aménagement des rythmes scolaires, avec un retour à la semaine de quatre jours et demi. Priorité au mercredi matin scolarisé afin de répartir le travail scolaire sur davantage de jours, de diminuer la durée de toutes les journées scolaires et d'éviter la rupture de rythme causée par un mercredi hors temps scolaire. Cet aménagement impliquera une approche globale du temps de l'enfant et les collectivités locales seront parties prenantes à travers le périscolaire.

Les communes devaient décider avant le 31 mars si elles appliquaient cette réforme dès cette année, comme le prévoit le décret de janvier ou si elles demandaient une dérogation pour retarder la mise en place d'un an.

Les rythmes éducatifs à Séméac : Pourquoi la ville entre dès 2013 dans le projet d'aménagement des rythmes.

Le conseil municipal de Séméac s'est prononcé jeudi 28 mars: l'aménagement des rythmes éducatifs sera en place dès la rentrée 2013. Pourquoi cette décision alors même que les deux fédérations de parents d'élèves et une majorité d'enseignants souhaitent le report à 2014 ? La municipalité a examiné les raisons à l'origine de cette demande : attendre un an pour que cet aménagement se fasse dans de « bonnes conditions » comme le précise la pétition des fédérations de parents d'élèves signée par 25% des parents et une dizaine d'enseignants.

Les élus se sont donc posé la question suivante : attendre la rentrée 2014 permettra-t-il d'offrir de meilleures conditions aux enfants de Séméac ?

Ce qui existe à ce jour en termes de périscolaire : Les jours de classe, les enfants peuvent être accueillis de 7h30 à 18h30 dans le cadre d'un ALAE (accueil de loisirs associé à l'école). Un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) fonctionne le mercredi et pendant les vacances scolaires. La gestion de ces structures est confiée à l'association Léo Lagrange, fédération spécialisée dans le domaine de l'animation. Coût annuel : 251 000 euros.

Le restaurant scolaire est ouvert tous les jours et les repas sont préparés sur place par les personnels municipaux.

Les résultats de l'enquête de satisfaction publiés dans le dernier bulletin municipal intitulé *La Jeunesse au coeur de la cité* ont montré l'adhésion des familles au système existant.

Les modifications à prévoir avec l'aménagement des rythmes.

Pour l'ALAE, 45 min. (moyenne) de prise en charge quotidienne supplémentaire des enfants par des animateurs agréés sur 4 jours et sur un accueil avant la classe le mercredi matin. Pour l'ALSH, 3h en moins le mercredi matin puisque les enfants seront avec les enseignants.

Un sondage effectué auprès des familles indique que 70 % des enfants resteraient confiés au périscolaire jusqu'à 17h et que la fréquentation de l'ALSH le mercredi après-midi doublerait. Cela se traduirait ce jour là par une augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire et des heures de ménage supplémentaires.

Compte tenu de tous ces éléments, le coût total annuel maximum de la mise en place de l'aménagement des rythmes éducatifs pour la commune s'élèverait à 37 900 euros (86 euros par enfant) à partir de 2014, à 14 800 euros en 2013 puisque 50 euros d'aide de l'état par élève sont octroyés aux communes en 2013.

Où trouver le financement pérenne de cet aménagement des rythmes éducatifs ?

La municipalité exclut totalement une augmentation de la participation des familles ou le recours à la majoration des impôts locaux. Par contre, il existe d'autres ressources possibles. La commune s'est engagée dans une politique d'économies d'énergies, respectueuse de l'environnement, mais aussi susceptible d'entraîner une baisse des dépenses. La facture d'électricité de la commune s'élève à 158 000 euros par an et une petite baisse d'intensité de l'éclairage de la ville la nuit, entre 1h et 5h du matin, engendrerait une diminution significative des dépenses. La commune paie aussi une amende annuelle de 48 711 euros en raison du manque de logements sociaux. Les programmes en cours de réalisation sur la commune devraient considérablement diminuer cette contribution. Il apparaît donc que Séméac peut financer l'aménagement des rythmes éducatifs sans pénaliser ses administrés.

Comment répondre aux inquiétudes des familles et des enseignants ?

La mise en place d'un Projet Éducatif Territorial à caractère culturel, sportif et citoyen permettra de définir les meilleurs orientations offertes aux enfants de la commune. L'encadrement sera dans tous les cas effectué par des personnels agréés. Un comité de pilotage composé d'élus, d'enseignants, de personnels municipaux, de parents et de responsables associatifs affinera le dispositif proposé ci-dessous :

Deux structures pourront être ouvertes en parallèle après la fin des cours.

- D'une part l'ALAE avec 12 animateurs supplémentaires encadrant des activités jusqu'à 17h, et dans les conditions actuelles jusqu'à 18h30. Le départ des enfants pourra se faire de façon échelonnée pour les familles qui le souhaitent.
- D'autre part un atelier des sports et un atelier des cultures, fonctionnant de 16h à 17h sur inscription et pouvant accueillir chacun 14 enfants. Ces deux ateliers seront sous

la responsabilité d'animateurs agréés et permettront aux enfants de découvrir l'offre associative séméacaise à travers des initiations effectuées par des bénévoles ou des intervenants.

- A titre d'exemples et suite aux premiers contacts : du tir à l'arc, du yoga, du tai-chi, du rugby, du foot, du basket, du secourisme, du théâtre, des contes, des arts plastiques avec une étudiante en licence de l'Ecole des Arts de Tarbes, la culture scientifique autour de la tenue de la Fête de la Science à l'automne au Centre Léo Lagrange...
- Au cours des échanges avec les enseignants et les parents, une réelle inquiétude est apparue quant aux locaux. Une attention particulière sera donc portée aux problèmes de mutualisation des salles. Elle sera règlementée et limitée dans la mesure du possible. Le Centre Léo Lagrange et le stade des écoles pourront accueillir les activités sportives. Les enfants de maternelle resteront dans leurs écoles sous la surveillance des ATSEM. Le bâtiment du Centre de loisirs pourra accueillir plusieurs groupes (capacité : 120 enfants) ainsi que les salles non attribuées à une classe particulière dans le bâtiment des écoles primaires. Si des déplacements sont nécessaires, la sécurité des enfants devra être la première préoccupation.

Une école française en difficulté selon les classements internationaux.

La France en 29^{ème} position sur 45 pays, en-dessous de la moyenne européenne.

	JOURS DE CLASSE ANNEE	JOURS DE CLASSE SEMAINE	HEURES DE CLASSE SEMAINE
France	144	4	24
Finlande	190	5	19
Royaume-Uni	190	5	21 à 25
Allemagne	208	5 ou 6	15 à 20

Elus et personnels municipaux au travail pour les nouveaux rythmes scolaires



Le lundi 15 avril, les quatre directeurs des écoles de Séméac et les élus se sont réunis autour de l'inspectrice de la circonscription pour choisir les nouveaux horaires en vigueur à la rentrée de septembre. Tous sont tombés d'accord sur les horaires suivants : 9h-12h tous les matins du lundi au vendredi et 13h45-16h les après-midis de lundi, mardi, jeudi et vendredi. A la demande de la mairie il a été décidé d'harmoniser les horaires dans l'intérêt des familles dont les enfants fréquentent des écoles différentes. La diminution de la pause méridienne voulue par les enseignants ne remet pas en cause l'organisation du restaurant scolaire. Au cours de la réunion, il a été proposé aux directeurs de participer au comité de pilotage des rythmes qui se réunira le 13 mai. Seront aussi invités les représentants des parents d'élèves et tous

les partenaires impliqués. Il reviendra à ce comité de construire le Projet Educatif Territorial qui mettra le péri-scolaire en cohérence avec l'école et l'intérêt des enfants. L'ébauche du projet prévoit d'ores et déjà des activités gratuites sous la surveillance d'animateurs agréés de 16h à 17h à la sortie des classes. Une aide aux leçons est aussi à l'étude. Le DASEN (Directeur académique) a précisé que les parents qui le souhaitent pourront venir chercher leurs enfants dès la fin des cours, à 16h pour Séméac. En parallèle, le travail continue avec les services municipaux. Les personnels concernés ont été réunis le vendredi 19 avril pour évoquer leurs nouveaux emplois du temps. La concertation se poursuit afin que tout soit en place à la rentrée.



Les temps forts ! Les mercredis au centre de loisirs



Une rencontre avec les joueurs du TPR. Un moment inoubliable pour les enfants. Temps de jeux et d'autographes avec les joueurs !!!



Visite du musée des Hussards. Une sortie culturelle appréciée de tous



Sortie à Toulouse en partenariat avec le Secours Populaire pour les 20 ans de «Copains du monde »



Pendant les vacances de février... Une semaine sur le thème de l'alimentation en vue d'une exposition au mois de juin concernant la lutte contre le cancer... Une semaine qui s'est terminée par une fondue au chocolat... A consommer avec modération.



Une sortie journée à la ferme du haut de la côte



Un mini séjour ski et luge. 4 jours et 3 nuits à Barèges.

Relais Assistantes Maternelles

Le RAM «La maison à malices» est un service neutre et gratuit mis en place par les communes de Séméac et Aureilhan en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées et avec le soutien du Conseil Général.

Pour les parents et les futurs parents, le Relais vous propose :

- Un lieu d'écoute et de conseils administratifs et pédagogiques... animé par une professionnelle petite enfance responsable du RAM (Educatrice de Jeunes Enfants)
- Une information sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire et sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.
- Un accompagnement dans la recherche d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde d'enfants à domicile résidant sur le territoire du RAM.
- Un soutien dans les démarches administratives que vous devez effectuer (contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration à la CAF...)

Pour les enfants, le Relais vous propose :

- Des temps d'animations mis en place par le relais, permettant, rencontres, éveil et découvertes avec d'autres enfants et d'autres adultes.
- De s'épanouir à travers les ateliers collectifs.
- D'apporter une socialisation progressive et de favoriser l'autonomie.
- D'offrir une ouverture sur l'extérieur : spectacles, expositions, médiathèque, école.

Pour les assistant(e)s maternel(e)s agréé(e)s et les gardes d'enfants à domicile, le Relais vous propose :

- Des ateliers d'éveil à partager avec les enfants que vous accueillez.
- Un lieu d'échanges avec des assistantes maternelles, des gardes d'enfants à domicile, des parents et d'autres



- professionnels petite enfance.
- Une information générale sur les conditions d'exercice ainsi que sur les statuts, les droits et les obligations liés à ces métiers.
- Une aide et une écoute dans l'exercice de votre profession.

Pour cela, le Relais met en place :

- Un espace et un matériel pédagogique adaptés.
- Des rencontres à travers les temps d'animations.
- De la documentation spécifique, des réunions d'information ou groupes de paroles.

Le RAM vous accueille :

Pour les ateliers d'éveil (sur inscription), lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h30 à 11h30

Pour les permanences téléphoniques, lundi de 14h à 17h

Pour les permanences sur rendez-vous, vendredi de 14h à 17h

Informations disponibles sur les sites internet



**des communes de Séméac et d'Aureilhan :
www.ville-semeac.fr et www.ville-aureilhan.fr**

L'EPSTN organise et participe aux championnats de France de Sauvetage Sportif

La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme a confié à l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation, pour la cinquième fois consécutive, l'organisation des Championnats de France de Sauvetage Sportif en eau plate, les 8, 9 et 10 mars 2013 au Centre Nautique Paul Boyrie à Tarbes.

Si l'heure est au bilan :

- 360 sauveteurs présents sur le bassin tarbais (60 de plus qu'en 2012) • 50 officiels • 30 dirigeants et responsables fédéraux • 10 représentants de la presse locale et sportive • 43 clubs venus de toute la France • 2 records du monde lors de la compétition • 2 records d'Europe.

Pour l'EPSTN :

Bénévoles présents sur le site durant les 3 jours :

- 14 personnes dans l'eau pour ramener les mannequins
- 8 plongeurs
- 3 personnes à l'informatique
- 20 personnes aux buvettes et à la restauration
- 2 personnes à la sono et speaker
- 3 personnes à la chambre d'appel
- 3 personnes à la remise des récompenses
- 10 personnes pour le montage et démontage des chapiteaux...
- 250 repas en moyenne servis 2 fois par jour

Sportif :

- 10 sauveteurs qualifiés
- 11 titres de Champions de France
- 20 podiums et 30 finales dans chaque catégorie sauf en séniors
- 2 relais féminins montent sur le podium
- 4^{ème} place pour le club au classement général, c'est une place de mieux que l'an passé

L'heure est aussi aux remerciements :

L'entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation tire un bilan très positif de cette compétition et tient à remercier tous les acteurs de cette réussite :

Mairie de Tarbes, mairie de Séméac, Conseil Général des Hautes-Pyrénées, Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Grand Tarbes, Direction Départementale de la Jeunesse et Sports, Office municipal des sports de Tarbes, Office Départemental des Sports, Comité Départemental Olympique.

Un grand merci à tous nos partenaires privés :

Industron, Opticiens mutualistes, Autosur, Temporis, Groupama, Taxi Alain...

Un très grand merci à chaque bénévole qui a apporté « sa pierre à l'édifice » de ces championnats de France.



Le locatif social à Séméac

L'article 55 de la Loi de décembre 2000, relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU), fixe aux communes de plus de 3 500 habitants situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants de disposer d'au moins 20% de logements locatifs sociaux par rapport à leur parc de résidences principales. Les communes ayant moins de 20% de logements locatifs sociaux sont soumises à un prélèvement sur leurs ressources fiscales destinées à soutenir les acquisitions foncières et immobilières nécessaires à la production de ces logements.

Séméac qui dispose de 7,3% de logements locatifs sociaux est soumise à une pénalité (48 711 euros cette année). La ville pourrait être mise en carence et l'amende multipliée si une politique volontariste n'est pas rapidement mise en place par notre cité. Le locatif social existant à Séméac n'est pas synonyme de tours, ou de quartiers difficiles. Les petits collectifs du Bout-du-Pont et les maisons individuelles du Buala abritent des familles paisibles et des retraités heureux d'avoir trouvé une habitation au

loyer en adéquation avec leurs revenus. Dans le domaine des publics logés, il faut d'ailleurs laisser de côté les idées reçues. N'oublions pas que 63% des ménages français sont éligibles au logement social, 60% des habitants de Midi-Pyrénées et 54% des séméacais. Nos enfants entrant dans la vie active ou les ménages empêchés d'accéder à la propriété par la crise peuvent trouver à se loger en HLM dans des appartements spacieux et correspondant aux normes en vigueur.

Pour répondre aux besoins de sa population, et aussi pour limiter l'impact des pénalités sur ses finances, Séméac va donc s'engager avec l'OPH (Office Public de l'Habitat) dans un programme de construction de logements sociaux. Ceux-ci seront disséminés sur le territoire de la commune pour favoriser la mixité sociale et chaque nouvelle opération de construction devra comporter au moins 30% de logements sociaux afin que la ville puisse se rapprocher des exigences de la loi. A titre d'exemples, ils sont présents dans les futurs aménagements des quartiers Lanne-Darré Sud (rue Aimé Bouchayé) et Lanne-Darré Nord (sud du giratoire Saint-Frai) sous forme de maisons individuelles en bandes ou de petits collectifs en R+1.



Résidence La Patte d'Oie



Résidence L'Alaric



Résidence Pasteur



Résidence Olympe

Semaine sud-américaine

En ce printemps 2013, l'Amérique latine s'est invitée encore une fois à Séméac avec un programme toujours plus riche grâce à Elodie Larrouy et Matthias Jimenez du Lycée Marie-Curie.



Le mercredi 27 mars à 18h notre commune a eu la chance d'accueillir, après son passage au festival Culturamerica de Pau, l'avocat chilien Alihuen Antileo venu témoigner de la lutte des Indiens mapuches contre les discriminations et pour la sauvegarde de leur culture.

Dès le 1^{er} avril était installée dans les salles de la mairie une exposition réunissant les tableaux de plusieurs ateliers de peintures sous le titre « Ma vision de l'Argentine » ; avaient répondu à l'appel des deux étudiants cheville ouvrière de la semaine, les associations Dessine-moi un mouton, l'UTL, la Peña Andaluza Guazamara, Françoise Cervantès et l'école d'art Esquisse. S'ajoutaient à ces tableaux, les photos d'Amazonie de Véra Besson, photographe française invitée du festival CulturAmerica.

Le vendredi 5 avril, le «ciné des CE et des COS» proposait

le film «Frida» : le récit de la vie passionnée de l'artiste peintre mexicaine Frida Kahlo, à la personnalité et au talent hors du commun, magistralement interprétée par l'actrice Salma Hayek nommée aux Oscars pour ce rôle.

Le samedi 6 avril a été jalonné par plusieurs événements : A 10h30, une conférence sur la généalogie et l'immigration locale vers l'Argentine et l'Uruguay présentée au CAC par Jeanette Legendre et Robert Vié de l'association ABAU (Association Bigorre Argentine Uruguay).

A 12h, un voyage gustatif avec des mets typiques d'Amérique latine : empanadas (chaussons farcis) et alfajores (pâtisseries), suivi d'une démonstration de tango par l'association Tanguendo au son des rythmes argentins du Trio Esquina Rosada.

Pour clôturer ce samedi aux couleurs latines, le CAC, Culturamerica et ABAU proposaient un concert de musique afro-péruvienne. Une grande réussite pour ce projet porté conjointement par la municipalité et les associations.

Laissons la conclusion à Elodie et Matthias :



«Notre but était de créer une connexion entre les séméacais et de les sensibiliser à nos liens avec l'Argentine et l'Uruguay en impliquant directement l'ABAU, la municipalité et les associations.»

Objectif atteint : le public est venu.

Merci à nos deux jeunes organisateurs.

Les grands rendez-vous de juin



Semaine artistique et accessible !

Exposition, spectacle, film, conférence... ce sont des événements habituels et pourtant hors-norme qui ont animé le Centre Albert Camus de Séméac, du 18 au 22 février. En effet, le CAC a invité tous les publics à un voyage culturel pour apprendre, grâce à l'art, à vivre ensemble quels que soient nos différences et nos handicaps.

«L'objectif majeur de cette semaine était de donner un autre regard sur le monde du handicap mental et le monde de la culture, tous deux sources de richesses qui peuvent et doivent se rencontrer» a expliqué Reda Abtouche, animateur socio-culturel en charge d'ateliers artistiques à l'Adapei65 et instigateur du projet. «Nos usagers sont des personnes à part entière. Pour en faire prendre conscience au public, j'ai voulu que ce projet crée de vraies rencontres entre monde du handicap et monde ordinaire. Sur la scène, artistes professionnels et amateurs jouent le même spectacle, et à chaque moment

nous suscitons les interactions entre les deux mondes.»

Cette semaine a été réalisée en partenariat avec la Ville de Séméac, en pleine réflexion sur l'accessibilité dans le cadre du Conseil Municipal. Il s'agit bien sûr de l'accessibilité des différents bâtiments et services aux fauteuils roulants comme l'impose la loi. Mais aussi de l'accueil des personnes non-voyantes, des déficients auditifs et des personnes intellectuellement déficientes.

Un public nombreux a participé aux diverses manifestations. Exposition, conférence, film présenté en partenariat avec le Ciné des COS et des CE et théâtre ont remporté un tel succès que les organisateurs ont décidé de renouveler l'expérience en 2014. Gageons que Reda Abtouche saura à nouveau nous préparer une belle semaine de découvertes et de partage.



Groupe socialiste et apparentés

Le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a été adopté, le 19 mars, en première lecture par l'Assemblée nationale. Tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous, tel est l'enjeu de la réforme de la refondation de l'école primaire. Les grandes orientations de ce projet s'articulent autour

d'objectifs simples :

- Réinvestir dans les moyens humains avec notamment la création de 60 000 postes dans l'Éducation nationale en 5 ans et la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation.
- Donner la priorité à l'école primaire en ré-équilibrant les rythmes sur la semaine, les moyens au primaire et à la maternelle.

- Renforcer les politiques de réussite éducative en luttant contre le décrochage scolaire par le dispositif «Plus de maîtres que de classes» qui permettra la création de 7000 nouveaux postes d'encadrement pédagogique dans les zones difficiles.
- Favoriser la réussite de tous dans le second degré en valorisant l'enseignement professionnel et aussi en renforçant le service

public de l'orientation.

- Faire entrer l'école dans l'ère numérique par le développement des ressources pédagogiques et la formation des personnels.
- Faire évoluer le contenu des enseignements, les modes d'évaluation et renforcer un socle commun de connaissances pour tous.
- Améliorer le climat scolaire pour les élèves, les professeurs et les parents.

Groupe Communiste

L'école et l'éducation des enjeux de société majeurs.

La réforme de l'école proposée par le Ministre de l'éducation nationale a engendré à Séméac comme ailleurs des débats forts intéressants, passionnants, et passionnés, notamment sur les rythmes scolaires. Cette réforme attire l'attention sur des questions qui ressemblent fort à des leurres pour détourner des vraies questions, les soi-disant «rythmes» sont un exemple frappant. Car si bien sûr il est nécessaire de repenser l'organisation du temps d'étude, on à peine à être convaincu, d'un strict point de vue des apprentissages scolaires, que le bricolage horaire changera la donne tant que n'est pas menée une véritable réflexion sur les objectifs de la refondation. S'il faut plus

d'école, il faut aussi autrement l'école. Le meilleur des dispositifs reste vide s'il ne fait pas reculer les inégalités. C'est pour cela que notre groupe aurait souhaité le passage aux quatre jours et demi en septembre 2014 (comme d'ailleurs 75% des communes l'ont choisi) pour pouvoir faire entendre l'exigence des choix politiques majeurs qui doivent être faits en rupture avec le gouvernement précédent. Le conseil municipal en ayant décidé autrement il nous faut donc travailler en mettre en place ces nouveaux rythmes pour septembre, malgré les déceptions et les amertumes engendrées. Nous le répétons les rythmes ne sont qu'un détail dans la réforme, ils ne doivent pas détourner la refondation de l'école d'un véritable défi : donner aux contenus enseignés

et à la pédagogie une visée démocratique, construire les programmes dans une cohérence globale à partir de ce que doivent savoir en commun tous les futurs citoyens plutôt que d'ajouter des disciplines et des objectifs isolés les uns des autres. Il ne faut pas désarmer l'école, mais la transformer pour qu'elle transmette à tous les élèves les savoirs complexes et les formes de raisonnement qui préparent aux études longues. C'est une exigence pour aller vers une société plus juste. Pour cela l'école a besoin afin d'assurer ses missions sur tout le territoire d'enseignants en nombre, formés, aux qualifications et professionnalités reconnues, qui ont les moyens de bien faire leur travail sous statut de la fonction publique d'état, dimension incontournable du service de l'intérêt général. Car sans une

vision claire concernant les missions de l'éducation nationale et celles des communes, la réforme des rythmes scolaires va aggraver les inégalités et risque d'engendrer l'externalisation et la privatisation rampante d'une partie des enseignants, voire à terme leur disparition, nourrir la mise en concurrence des territoires et des établissements scolaires. C'est bien par l'éducation que passent la construction et l'avenir d'un pays, il faut donc rompre avec les politiques faites par le précédent gouvernement et s'engager vers des choix politiques nouveaux et ambitieux pour une école égalitaire une école de la réussite pour tous, une école laïque, celle de la République. Ces choix sont au cœur de la transformation de l'école il est temps d'engager les réformes de fond.

Séméac pour vous

Dans un an les municipales... Certains plus soucieux de leur parti que de leur ville, car cumulant trop de fonctions pour cela, préparent à travers la presse une campagne tournée contre les personnes et restent muets sur leur projet, pendant que d'autres continuent à prendre leurs décisions de façon monarchique négligeant les administrés et leurs opinions... «En bon père» avait dit M. Dufaure... quelle famille... «Je resterai jusqu'au bout...» pourtant le flambeau a été transmis... et en beauté! Que de leçons d'équité entre administrés et de démocratie nous sont données par Madame le Maire... Comment

peut-on en bon premier magistrat mépriser ainsi tout une partie de ses administrés? Nous aurons exercé notre mandat avec honnêteté et droiture. On pointe nos quelques absences dues à des conseils municipaux avancés à 18h30 contre notre volonté, quid de celles quasi généralisées de certains colistiers de la majorité? On critique nos prises de position, quid de l'écoute du peuple et de la liberté de pensée faisant certainement défaut à certains membres du conseil municipal approuvant indéfectivement toutes les décisions du trône. Il vous faut rester solides et solidaires face aux méthodes de la

majorité en place tant au niveau communal que national... (75% d'impopularité en moins d'un an pour notre président : un record !!!) Les promesses irréalisables en lieu et place de vrais projets politiques semblent devenir un mode de fonctionnement banalisé, ne vous laissez pas tromper... La loyauté et l'intérêt collectif ne sont plus d'actualité, gardez en vous ces valeurs démocratiques... Pas d'augmentation d'impôts : merci aux élections à venir ! Pas d'emprunts : les banques ne veulent plus prêter... et c'est tant mieux puisque finalement les JO n'auront pas lieu à Séméac, on peut donc arrêter la construction de structures utilisées pour

majorité par les administrés des villes voisines... 700.000 euros prévus pour finir de payer la salle multisports et ses abords, et aucun trottoir en 2013... L'argent des impôts est le votre, il doit être utilisé équitablement entre tous... Ce sont vos enfants dont il est question, ne laissez pas des élus décider pour vous de ce qui est le mieux pour eux... Refusez de vous laisser faire. Cher(e)s séméacaises et séméacais, nous vous souhaitons beaucoup de courage en ces temps difficiles et nous vous assurons de toute notre écoute et de tout notre dévouement.

Séméac pour vous.

Notre forêt, un patrimoine à dynamiser !!

Après les différentes coupes et en attendant les suivantes, la surface boisée de notre commune doit trouver une nouvelle dynamique. Des équipements de confort, des aménagements adaptés aux nouvelles pratiques sportives, des sentiers entretenus... pour apporter à tous le plaisir de se rencontrer sur ces sites. Les commissions *environnement* et *jeunesse* vont travailler ensemble sur l'aménagement d'un parcours sportif, pédagogique et d'orientation dans notre forêt. Un groupe de travail constitué d'élus concernés, de jeunes, de spécialistes, vont réfléchir et faire des propositions sur ce thème.

Les adolescents de l'Espace Jeunes ont souhaité s'associer à cette réflexion dans le but de présenter un projet d'aménagement devant la Direction de la Jeunesse et des Sports, qui les aidera à soutenir leur initiative. Cette projection vers l'avenir permettra aux adeptes du sport, de la promenade et de la nature, de découvrir très prochainement de nouveaux intérêts à notre forêt.

La côte des ânes, une belle promenade !

Comme tous les ans, le Comité des Fêtes, dans le cadre des «Journées des chemins», a organisé le nettoyage de la côte des ânes. Le soleil était au rendez-vous, la boue aussi ! Les promeneurs peuvent cheminer sur ce joli sentier bien nettoyé pour accueillir la randonnée «Escargot rando» le dimanche 30 juin. Randonneurs et VTTistes seront ravis du nouveau circuit. Belle matinée et belle convivialité.



Programme du Centre Albert Camus

Vendredi 24 mai

Décentralisation du CAC

A 20h30 à la salle des fêtes de Bernac-Dessus - Entrée libre

Spectacle de variétés

Campus Salsa, Danza Flamenca, Espace de la Danse (Danse classique), ETS Bigorrak (Chant), Séméac Danse Passion (Danses de salon)

Vendredi 24 mai

A 20h30 au CAC. Entrée 2 euros

Le ciné des COS et des CE

Le fils de l'autre de Lorraine LEVY

Lors du bombardement d'une maternité, deux bébés, l'un juif et l'autre palestinien, ont été intervertis. Ils le découvrent 20 ans après.



Du 25 mai au 14 juin

Exposition à la mairie de Séméac.

Entrée libre tous les jours de 14h30 à 19h. Les dimanches de 10h à 12h et de 14h30 à 19h

Articim'

Pour la 3^{ème} fois, les salles de la Mairie vont abriter du 25 mai au 14 juin, la biennale ARTICIM qui regroupe cette année six artistes de renom qui nous viennent de divers pays d'Europe : Les peintres Andrzej UMIASTOWSKI, Slawa et Viktoria PRISCHEDKO, Marijke WIEDIJKÉ-GERDES, les sculpteurs Elisabeth DUPIN-SJOSTEDT et Dominique REGNIER. Pour compléter l'exposition un stage d'aquarelle de 2 jours est programmé le vendredi 14 à 15h (salle du FAPS) par Marijke WIEDIJKÉ-GERDES. Le vernissage aura lieu le vendredi 24 mai à 18h.



Samedi 1^{er} juin

Danse

A 21h au CAC.

Entrée 8 et 4 euros.

Gala de l'Association Latimba

Partez à la découverte de la salsa grâce à ce spectacle qui va vous faire voyager à travers le temps et l'espace. L'histoire retrace le chemin que va devoir parcourir Tiago pour apprendre à danser et conquérir le cœur de Lola.



Vendredi 7 juin

Samedi 8 juin

Théâtre

A 20h30 au CAC. Libre participation.

ATELIERS-THEATRE DU CAC présentés

par Anna Mazzotti

Petits :

La Manifestation de Grégoire Kocjan

L'école est fermée. La maîtresse ? Pouf ! Disparue ! Volatilisée ainsi que tous les autres professeurs.



Ados : Peanuts

de Fausto Paravidino

Buddy s'est vu confier la garde d'un appartement luxueux. La nouvelle s'étant vite propagée, ses copains et copines s'incrumentent.



Le Tour du Monde en 80 jours

d'après Jules Verne

Faire le tour du globe en 80 jours, c'est le pari fou que le gentleman anglais Phileas Fogg relève en 1872.

Moyens : L'affaire Poliakov

de Juliette Pirolli

Tous les bijoux de la comtesse Katia Poliakov ont été volés. Qui a bien pu voler les bijoux ?

Vendredi 14 juin

Concert

A 20h30 au CAC. Entrée 6 euros

Les faux frères

Pour leur dernier spectacle, le quatuor vocal : Jean-François Robineau (baryton/basse), René Teixido (ténor), Bernard Préfol (ténor/baryton) et Jacques Gayraud (ténor/baryton), accompagnés par le piano de Jean-Michel Thinot, et, pour certaines chansons, par l'accordéon de Maryse Robineau. Sue Préfol est aux commandes des lumières.

Samedi 15 juin

Danse

A 20h30 au CAC. Libre

participation

Gala - Espace de la Danse

Représentation de fin d'année des élèves de Martine Hurabielle.



Vendredi 21 juin

Samedi 22 juin

Dimanche 23 juin

L'événement théâtral de l'année à Séméac
CAC - CENTRE LEO LAGRANGE

Festival Carapatte

Rencontre des ateliers théâtre du département avec la participation des associations séméacaises

Vendredi 26 juin

Spectacle chorégraphique

A 20h30 au CAC. Entrée : Ad. 11 euros, enf. moins de 12 ans 6 euros.

Millionnaire show

Association CAMPUS

Mise en scène : Yves Huet

Chorégraphies : Patricia

Domec

Jenny est sur le point de remporter la somme d'un million de dollars dans une célèbre émission de télévision. Elle raconte sa vie dans la rue. Un voyage dansé...



Samedi 29 juin

Portes ouvertes. 14h-18h

Ecoles de musique du Grand Tarbes

Auditions et concerts au CAC. Inscriptions sur la place de la mairie.

Samedi 29 juin

Flamenco

A 21h au CAC. Entrée : 10 et 6 euros

Gala Danza

Flamenca

Les élèves des cours de flamenco de Valérie Rodriguez et les artistes invités : Marina Doya au violon, Mélissa Doya au chant et Manuel Rodriguez à la guitare.



Centre
Albert
Camus

► INVITATION
POUR 2 PERSONNES

VALABLE POUR UN DES SPECTACLES AU CAC

